

# LES ÉCOLES DE DEMAIN



**VOUS INFORMER SUR LES DIFFÉRENTES ÉTAPES  
DES PROJETS QUE NOUS MENONS EST ESSENTIEL.**

La ville communiquera régulièrement sur les avancées des actions entreprises.  
Notre objectif : l'accompagnement du changement en toute transparence !

# UN PROJET AUTOUR DE 4 GRANDS AXES

BIEN-ÊTRE

- Garantir aux enfants des journées (parfois longues) confortables et rythmées autour de leurs besoins et de leur bien-être
- Rapprocher les enfants des équipements sportifs pour dynamiser le développement de la politique d'activité physique et sportive nationale
- Bénéficier de meilleures conditions thermiques grâce à la construction de nouveaux bâtiments

QUALITÉ DE SERVICE

- Proposer un accueil dédié à la petite enfance pour tous les usagers
- Offrir aux enfants des lieux agréables de repos et d'activités pendant les temps scolaires et périscolaires (matin, midi, soir)
- Adapter le cadre de travail éducatif des enseignants et des professionnels en créant une nouvelle école et des locaux dédiés à la petite enfance

SÉCURITÉ & PRÉVENTION

- Installer tous les équipements scolaires hors zone PPRT
- Améliorer les parcours pour les déplacements des enfants
- Rapprocher les enfants de la zone de sûreté en cas de risque majeur

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Réduire la consommation énergétique avec la construction de nouveaux bâtiments mieux isolés
- Renforcer les pratiques du « mieux manger » et du tri sélectif grâce à des outils adaptés

## Pourquoi faire évoluer nos équipements aujourd'hui ?

**Notre volonté est d'anticiper les besoins et les évolutions de la population de Champ-sur-Drac.**

Pour concrétiser les nouveaux projets de la ville, nous désirons :

- optimiser l'utilisation des équipements actuels,
- mutualiser nos moyens humains,
- maîtriser les nouvelles constructions.

Aujourd'hui, nous disposons d'une école maternelle, de deux écoles élémentaires, d'un restaurant scolaire et d'un centre de loisirs. Notre école maternelle est située en zone PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques), il est donc impératif pour notre ville de la déplacer.

Ce déménagement ne doit pas être isolé et doit se faire dans le cadre d'un raisonnement plus large sur l'ensemble de nos équipements scolaires.

Notre priorité absolue est d'offrir un niveau de qualité d'accueil scolaire et périscolaire élevé pour nos enfants, ainsi les missions que nous avons définies sont :

- accroître le bien-être de nos enfants,
- assurer leur sécurité en s'éloignant de la zone PPRT,
- garantir un environnement pédagogique favorable aux professionnels,
- faire évoluer nos enfants dans un contexte de développement durable.

Dans la continuité de la réflexion menée lors du précédent mandat depuis 2017, la ville a mis en place en 2020 un comité de pilotage sur les bâtiments scolaires et périscolaires. Ainsi, une analyse approfondie de la situation actuelle et des sites existants a été réalisée.

**Ce travail conséquent a mis en exergue quatre points fondamentaux :**

1. l'école maternelle est en zone PPRT et il n'y pas de possibilité d'extension pour une cinquième classe ou des locaux « périphériques »,
2. les trajets en autobus pour les enfants de la maternelle sont nécessaires pour se rendre à la cantine ce qui réduit le temps pour le repos et les activités au moment de la pause déjeuner,
3. la crise sanitaire liée à la COVID-19 a engendré de nouvelles problématiques auxquelles il est aujourd'hui indispensable de répondre dans la construction des futurs projets,
4. l'augmentation des besoins en restauration scolaire est très importante : nous sommes passés de 16 000 à 25 000 repas en 4 ans (phénomène expliqué par l'obligation scolaire à partir de 3 ans en 2019).

**L'analyse de ces points fondamentaux nous incite à agir dès maintenant pour le bien-être des enfants et pour créer les écoles de demain de Champ-sur-Drac.**

## > Quel est le scénario envisagé ?

**Le programme de l'opération de construction est envisagé sur trois grands piliers :**

- l'école maternelle sera déplacée hors de la zone PPRT avec une capacité d'accueil augmentée et comprendra les locaux essentiels pour les enfants (salles de classe, dortoirs, salle de motricité, salle d'accueil périscolaire),
- la restauration scolaire sera accolée à la nouvelle école maternelle pour un temps de repos méridien optimisé et sans transport pour les plus petits,
- un bureau du service éducation enfance jeunesse et l'accueil du Relais Assistants Maternels (RAM) seront prévus pour offrir une meilleure accessibilité et proximité aux usagers.

Le centre de loisirs accueillera toujours nos enfants sur le site du village, cadre extraordinaire pour des activités riches et proches de la nature.

## > Où sera situé ce nouveau projet ?

La ville envisage de créer l'école maternelle dans la zone du « complexe sportif ». Elle représente un lieu opportun pour la construction de nouveaux bâtiments et permet également de rapprocher les enfants des installations sportives.

De plus, l'urbanisation du secteur du Grand Verger a déplacé le centre de gravité de la commune vers le sud.

## > Que deviennent les sites existants ?

La ville réfléchit à l'avenir des sites dans la perspective de répondre aux besoins, mais aussi de préserver la soutenabilité financière durable de Champ-sur-Drac.





## La nouvelle école maternelle en 5 étapes

- 1** **2022**  
Consultation Maîtrise d'œuvre (concours)
- 2**  
Étude de conception
- 3**  
Consultation des entreprises
- 4**  
Travaux
- 5**  
**Rentrée 2025 (projection)**  
Livraison de l'école